

<b>Zeitschrift:</b>	Actes de la Société jurassienne d'émulation
<b>Herausgeber:</b>	Société jurassienne d'émulation
<b>Band:</b>	23 (1872)
<b>Artikel:</b>	Procès-verbal de la réunion générale de la Société jurassienne d'émulation à Neuveville, le 27 septembre 1872
<b>Autor:</b>	Kohler, Xavier / Imer, Frédéric / Pauchard, Ol.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-549509">https://doi.org/10.5169/seals-549509</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

PROCÈS-VERBAL  
DE  
LA RÉUNION GÉNÉRALE  
DE LA  
SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

à Neuveville, le 27 septembre 1872



Le 26 août 1872, le bureau central convoquait par circulaire les membres de la Société jurassienne d'émulation à la réunion générale annuelle du 27 septembre à Neuveville. Le concours agricole du Landeron, fixé sur les jours suivants, avait engagé le Comité de Neuveville à faire coïncider ces deux fêtes.

A neuf heures, 55 sociétaires sont réunis dans le vaste local des cours publics de la nouvelle maison d'école de cette ville.

La salle est ornée avec goût et les devises suivantes apprennent aux hôtes étrangers et aux nouveaux membres, le caractère de la Société et la nature de ses travaux :

« Au nom du vieux passé que nos murs vous retracent,  
» Au nom de nos flots bleus, par la brise embaumés,  
» Au nom de nos coteaux où les pampres s'enlacent,  
» Soyez les bienvenus, ô frères bien aimés !

—  
» Le premier mot à la savante histoire  
» Qui des aïeux nous raconte la gloire.

» Philosophie, à l'étude sans fin,  
» Tu nous redis le sort du genre humain.

—  
» Honneur à toi, science calme et pure,  
» Qui te complais à scruter la nature.

—  
» Beaux-arts heureux, revivez parmi nous :  
» L'étude est sèche et stérile sans vous.

—  
» Fils de la muse, harmonieux poètes,  
» Charmez toujours nos travaux et nos fêtes.

On remarquait parmi les personnes présentes : M. Bouthe-not-Peujot, délégué de la Société d'émulation de Montbéliard ; M. Daguet, professeur à l'Académie de Neuchâtel, membre fondateur de la Société d'émulation ; ses collègues MM. Vouga, docteur, et Jaccard, géologue, et M. Quiquerez, ancien professeur à Paris.

M. Imer, président de la section de Neuveville, occupe le fauteuil de la présidence. Prennent place au bureau MM. Kohler, président de la Société, Quiquerez, Saintes, Montandon, présidents de sections, Dr Gross, Gibolet, Revel. M. Pauchard, secrétaire général, a été invité à tenir le protocole de la réunion de ce jour.

#### DONS FAITS A LA SOCIÉTÉ

Outre les publications périodiques des sociétés correspondantes, le bureau a reçu pour la réunion de ce jour :

De la part de MM. Didot et Raoux : *Remarques sur la réforme de l'orthographie française*, par Ambroise Firmin Didot.

De la part de M. Montandon : *Progrès faits et à faire, ou quatre années d'expériences d'une société de village*, par M. Montandon, de Travers.

De la part de la section de Neuveville : *Le premier acte de combourgéosie de Neuveville avec Berne, de 1388.*

### TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

M. le préfet Imer, président de la section de Neuveville, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres de la Société et aux hôtes jurassiens. Dans son discours, il retrace l'historique de la section de Neuveville, les améliorations que cette localité doit à l'initiative de cette section. Il termine par quelques considérations sur l'enseignement professionnel et les écoles de perfectionnement, ainsi que sur le programme à suivre par celles-ci.

— M. Pauchard, secrétaire général, donne lecture du *Coup d'œil sur les travaux de la Société, en 1872*. L'impression de ce rapport et du discours d'ouverture est votée à l'unanimité.

— M. le Dr Lanz met sous les yeux des sociétaires les études, plans, profils, cartes, faits par lui et M. Desor, à la demande de la commune de Bienne, au sujet des *eaux d'alimentation* de cette ville, et notamment de la fontaine dite *Romaine*.

-- M. Germiquet, président à Moutier, entretient l'assemblée de la législation pénale fort embrouillée du canton de Berne, et des efforts qu'il en coûte au jeune praticien, pour s'orienter dans ce dédale de lois et ordonnances en vigueur dans le pays. C'est pour faciliter les recherches dans les vingt volumes de bulletins des lois que M. Germiquet s'est mis à l'œuvre. Il fait hommage à la Société de son *tableau indicateur*. Le travail de M. Germiquet consiste dans la nomenclature des lois pénales, par ordre alphabétique et par colonne, avec la date, le numéro du volume, la page etc. (Voir à l'appendice.)

— M. Besson, fils, présente la légende du Chasseral, travail de M. le pasteur Besson, de Diesse. (Voir à l'appendice.)

— M. le Dr Gross avait organisé pour la circonstance, dans une salle contiguë, une petite exposition d'*objets lacustres* trouvés à Locras, dans le lac de Bienne, à la suite de l'abaissement des eaux pendant le courant de l'année. De nombreux spécimens représentent les âges de la pierre et du bronze. Quelques-uns sont fort beaux et très curieux. Il prépare un

travail à ce sujet et le destine aux *Actes* de la Société. (Voir à l'appendice.)

— M. Pauchard met également sous les yeux de l'assemblée quelques *objets lacustres* en bronze et très rares, trouvés près d'Estavayer et appartenant à la collection de M. B. Devevey, d'Estavayer, entr'autres des pincettes de chirurgien, des boutons de grande dimension, puis une épingle à cheveux avec une série d'anneaux entrelacés et servant d'ornement. Cette dernière pièce offre un intérêt tout particulier, en ce sens qu'elle vient résoudre négativement la question du soi-disant porte-monnaie lacustre trouvé sur la rive neuchâteloise, par M. Desor.

— M. Quiquerez lit un mémoire sur *Pierre Pertuis et Tavannes*. Les tunnels qui vont faire oublier cette antique voie romaine, donnent de l'à-propos à cette étude rétrospective: (Voir à l'appendice.)

— M. Quiquerez dépose ensuite sur le bureau le plus important de ses manuscrits. C'est l'*Armorial de l'Evêché de Bâle*, qu'il complète d'année en année et qui sera pour les futurs historiens un véritable trésor. Aux armoiries sont ajoutés les sceaux d'un grand nombre de familles et de villages. Des plans, des vues, des photographies de nos anciens châteaux, relèvent le texte historique et descriptif de cet intéressant recueil héraudique.

— M. Kohler communique le manuscrit d'un nouveau recueil de poésies en dehors de ses pièces traitant exclusivement du Jura, et qui formeront un ouvrage à part. Ce recueil est dédié à M. Daguet. Il est donné lecture des pièces intitulées : *Dédicace, Tout avec mesure* (traduction), et *La Madone*.

#### RÉCEPTION DE SOCIÉTAIRES

M. le Président donne connaissance de quelques lettres et télégrammes,, par lesquels plusieurs membres de la Société expriment leur adhésion et le regret de ne pouvoir prendre part à la fête.

On procède ensuite à la réception de nouveaux membres de la Société. Ce sont :

*Membres titulaires* présentés par la section de Bienne :

MM. Dr BÄHLER, maire de la ville  
PERRET-GENTIL, conseiller municipal  
ZÉLIME VUILLEMIN,  
ALFRED PHILIPPIN,  
PIERRE MOSIMANN,  
E. HUMBERT-DROZ,  
JULES HUMBERT-DROZ,  
VERNIER, ALFRED,  
BLANCHARD,  
BOTTERON.

Par la section de Neuveville :

MM. REINLE HERMANN, instituteur au progymnase  
SCHÖNHOLZER JEAN, » »  
HUGUELET, CÉL., junior, instituteur au progymnase  
FAVRE, CH., greffier,  
NAINE, régent  
JAQUET, A., régent

Par la section d'Erguel :

MM. PETREMAND-BEZANCENET, pasteur à Bévilard  
BORLE LOUIS, pasteur à Sornetan.

Sont présentés par les sociétaires de Porrentruy comme *membres correspondants* :

MM. GIGON, pharmacien à Estavayer  
REGNAULT, docteur médecin à Delle.  
NICOLET OSCAR, fils à Chaux-de-Fonds,

Ces 21 nouveaux sociétaires sont reçus à l'unanimité.

#### DÉLIBÉRATIONS

L'assemblée s'occupe des questions mises à l'ordre du jour pour la séance générale.

En l'absence de M. Liausun, M. Kohler fait lecture du rapport de notre collègue sur la question pédagogique :

« *Comment pourrait-on compléter dans le Jura l'enseignement réel actuel au point de vue professionnel ?* » (Voir à l'appendice).

Une discussion est ouverte à ce sujet.

M. Kohler propose, vu le peu de données fournies encore sur cette question importante, d'un intérêt particulier pour le Jura, de la remettre à l'étude pour une nouvelle réunion générale.

M. le Président approuve cette proposition en ajoutant quelques détails au point de vue des intérêts divergents des différents districts du Jura.

La proposition d'ajournement ainsi amendée est votée par l'assemblée.

Après une courte interruption, pendant laquelle les autorités de Neuveville offrent le vin d'honneur, la séance est reprise et on aborde la seconde question mise à l'ordre du jour. Des rapports imprimés de MM. Quiquerez et Revel sont distribués aux sociétaires.

A la demande de l'assemblée M. Revel fait lecture de son rapport général sur la question suivante :

*« Les jouissances connues sous le nom de bons de bourgeoisie, doivent-elles être étendues aux bourgeois absents ? Si l'on veut les diminuer, ne vaut-il pas mieux le faire au profit de la commune entière, plutôt qu'à celui des ressortissants absents ? »*

Il est distribué aux membres présents le mémoire de MM. Revel et Quiquerez. Celui de M. Montandon est aussi déposé sur le bureau. Il a été imprimé plus tard.

Une longue discussion s'engage sur cette question complexe. MM. Quiquerez, Schaffter, Kohler, Froidevaux, Revel, Montandon, Lanz Dr, Daguet A., Revel, Imer F., Chiffelle, Zyro, prennent successivement la parole et se prononcent soit pour l'adoption des conclusions du rapporteur, soit pour la publication des divers mémoires, à envoyer à l'autorité et aux membres du grand-conseil. Voici ces conclusions :

1<sup>o</sup> Il sera procédé sans retard à la réorganisation du système communal dans le canton de Berne.

2<sup>o</sup> Les communes n'auront plus à l'avenir qu'une seule autorité administrative remplissant toutes les fonctions municipales.

3º Les anciennes bourgeoisies ne pouvant être supprimées pour le moment, puisqu'elles servent à constater l'indigé-nat suisse, resteront chargées de l'assistance de leurs pauvres et de l'administration de leurs biens.

4º Elles demeurent grevées de tous les frais des services publics dont elles étaient précédemment chargées, en vertu de leur destination, sans toutefois que la somme à verser par elles dans la caisse municipale puisse excéder les ressources dont elles disposent après avoir pourvu à l'en-tretien de leurs pauvres et à leurs frais ordinaires d'admi-nistration.

5º Aucune jouissance communale ne pourra avoir lieu, avant que les dépenses municipales ne soient entièrement couvertes.

6º Après deux années de domicile, tout citoyen bernois pourra acquérir la qualité et les droits afférents aux bour-geois de la commune dans laquelle il aura fixé son établis-sement, aux conditions prescrites dans la loi et sans que son admission puisse lui être refusée.

7º A cet effet il sera dressé un état de la fortune et du montant moyen des jouissances bourgeoisiales pour servir de base à la finance d'admission des récipiendaires, laquelle sera versée, en totalité ou en partie, dans les fonds ayant une destination municipale et devra, en tous cas, être ca-pitalisée.

8º Cet état sera soumis tous les dix ans à une révision totale, pour recevoir son application dans la période décen-nale suivante.

9º Tout citoyen bernois ou suisse ayant la faculté de par-ticiper aux jouissances communales de la localité où il aura établi son domicile et obtenu son admission aux droits de la corporation, les susdites jouissances ne pourront être éten-dues aux bourgeois absents, lesquels trouvent une com-pensation dans la commune où ils se sont fixés, si leur intérêt les engage à en profiter.

Quant au résultat pratique de cette discussion, la majorité décide l'impression à 250 exemplaires des divers rapports

présentés qui seront transmis aux membres du gouvernement de Berne et aux membres du grand-conseil, avec les renseignements qui parviendraient encore sur cette question à la Société d'émulation.

— Le résumé des comptes de la Société présenté par M. Kohler, en l'absence du caissier, constate un excédant de recettes de 572 francs 45 cent., qui sera très probablement absorbé par le coût du volume de 1871 qui vient de sortir de presse. Cette comptabilité est renvoyée au bureau central pour vérification et être publiée ensuite dans les *Actes*. La séance est levée à deux heures.

— L'assemblée s'occupe ensuite de la nomination du bureau central qui est composé comme suit : MM. X. Kohler, président; Froté, préfet, vice-président, Liausun, caissier; Dupasquier, Thiessing Dr, et Pauchard, secrétaire.

— Quant au lieu de la prochaine réunion, M. Saintes, pasteur à Bienne, demande au nom de la section biennoise qu'elle soit fixée dans cette ville attendu qu'à elle est réservé l'honneur de recevoir en 1873 la Société d'utilité publique de la Suisse romande, dont la Société d'émulation est une section. Ces deux réunions auront donc lieu simultanément à une époque dont le choix est abandonné à la section de Bienne, d'accord avec la Société romande.

Des remerciements sont votés, sur la proposition de M. X. Kohler, à la ville et la section de Neuveville pour leur cordiale réception.

Neuveville, le 27 septembre 1873.

*Les membres du bureau :*

X. KOHLER, QUIQUEREZ, P. REVEL,

SAINTES, MONTANDON, Dr GROSS.

*Le Président :*

FRÉD. IMER.

*Le Secrétaire :*

OL. PAUCHARD.



**Sommaire des comptes du caissier**

*pour l'année 1871-72*

**RECETTES**

Solde du dernier compte (1871) . . . . .	Fr. 103 85
Produit des <i>Actes de 1870</i> (Neuveville non compris)	» 637 20
Total des recettes....	Fr. 741 05

**DÉPENSES**

Abonnement à la <i>Tribune</i> . . . . .	Fr. 8 30
» à l' <i>Economie rurale</i> . . . . .	» 6 25
Course à Montbéliard. . . . .	» 25 —
Planche-ouvrage de M. Quiquerez . . . . .	» 95 —
Frais de bureau . . . . .	» 23 15
Bonne-main au concierge à Delémont . . . . .	» 5 —
Frais et réparation à la salle de la bibliothèque	» 5 90
Total des dépenses....	Fr. 168 60

**BALANCE**

Recettes . . . . .	Fr. 741 05
Dépenses . . . . .	» 168 60
Solde au 26 septembre 1872....	Fr. 572 45

